
**Procès-verbal de la 22^{ème} assemblée générale
de 2roues suisse section romande (2RSSR) et
de l'association des cours interentreprises de 2RSSR
du lundi 26 février 2024 à 16h15
au centre de formation YMECA à Yverdon-les-Bains**

Présidence : M. Michel Bornet
Membres présents : 19 membres, selon liste
Nouveaux membres présents : 1 nouveau membre, selon liste
Invités : 9 invités, selon liste
Secrétariat : Mme Laura Simonet et Mme Anne-Catherine Schuwey
Membres excusés : 15 membres, selon liste

Ordre du jour

1. **Souhaits de bienvenue et ouverture de l'assemblée**
2. **Procès-verbal de l'AG (2RSSR + CIE) du 13 février 2023**
(il ne sera pas lu, car il peut être consulté en ligne, voire QR-code ci-après)
3. **Mutation dans l'effectif des membres**
4. **Rapports**
 - 4.1. du président
 - 4.2. du responsable de la formation
 - 4.3. du chef expert « cycle »
 - 4.4. du chef expert « motorcycle »
 - 4.5. du maître des cours interentreprises
5. **Etat de situation de l'association des CIE**
6. **Comptes 2023**
 - 6.1. Présentation des comptes de 2RSSR et de CIE 2RSSR
 - 6.2. Rapports des vérificateurs
 - 6.3. Approbation des comptes et des rapports de vérification
7. **Cotisations 2024**
8. **Prise en charge des coûts des CIE des membres**
9. **Budget 2024**
10. **Opérations statutaires**
 - 10.1. Nomination des vérificateurs des comptes
 - 10.2. Election du comité
 - 10.3. Fixation de l'Assemblée générale 2025
11. **Propositions des membres**
12. **Divers**
 - 12.1. Membres germanophones

1 Souhais de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée générale. Il salue notamment les personnes invitées et présentes :

- Peter Sommer, Président 2rad Schweiz
- Xavier Daven, Doyen EPSIC Lausanne
- Alexandre Oulevey, Membre du comité responsable de la formation professionnelle de l'UPSA-VD
- Pierre-Michel Vidoudez, secrétaire patronal UPSA-VD
- Lucie Lambelet, Présidente de la commission d'apprentissage pour le canton de Fribourg
- Cédric Chiffelle, chef-expert cycles
- Jean-Daniel Allaman, chef-expert motocycles
- Samuel Tinguely, moniteur CIE
- Armin Trueb, membre d'honneur
- Guy Lonfat, commissaire de branche Valais

Il annonce que 15 membres et 14 invités se sont excusés.

19 membres sont présents à l'assemblée, la majorité absolue se porte à 10 voix. Uniquement les membres actifs ont le droit de vote.

L'assemblée a été régulièrement convoquée en date du 29 janvier 2024 par courrier à tous les membres de l'association.

Le président constate que le secrétariat n'a reçu aucune proposition individuelle. Dès lors, aucune modification n'est à apporter à l'ordre du jour.

M. Grégory Piazza et David Schüpbach sont désignés comme scrutateurs.

2 Procès-verbal de l'AG (2RSSR + CIE) du 13 février 2023

Le procès-verbal (PV) a été mis en ligne et pouvait être consulté via un code QR envoyé avec la convocation, il ne sera donc pas lu.

3 Mutations dans l'effectif des membres

3.1 Admissions

- Willemin SA Delémont
- Aletsch Bike GmbH Mörel
- Elevate Bike Shop Sàrl Charmey

L'assemblée générale ratifie ces admissions à l'unanimité.

3.2 Démissions

Les entreprises suivantes ont annoncé leur démission :

- Cycles Roth Cessation de commerce (retraite)
- The Bike Specialist Pas de motif / Plus d'apprentis

Le Président remercie ces membres pour leur fidélité et leur engagement pour nos belles professions.

3.3 Exclusion

- Desmobike SA Faillite

L'assemblée prend note de ces démissions et de l'exclusion.

3.4 Mutations

- PA moto SA est devenue MotoLab S.A. L'entreprise a été reprise par Monsieur Bryan Brechbühl et Kévin Henner.
- Ricci Motos est devenue « Ricci Motos **Sàrl** »
- Cycles Froidevaux est devenu « Cycles Froidevaux **Sàrl** »
- Atelier 808 Ecuyer Anthony a changé d'adresse de **Sierre à Granges**

4 Rapports

4.1 ... du président

Le président prend la parole et s'adresse aux membres et invités.

Bienvenue à Ymeca

Depuis le temps qu'on en parle nous voilà réunis dans ce splendide bâtiment dédié à la formation la connaissance et à notre avenir professionnel. Ce magnifique projet est enfin une réalité qui démarre sur de très bons hospices. En effet l'entente entre nos deux associations fonctionne à merveille et ceci avec le but précis de performer à tous les niveaux pour une formation de nos apprentis visant l'excellence. Ceci dit Pierrot vous donnera plus de détails sur le fonctionnement de notre nouveau centre.

Comme vous le savez notre association a financé l'installation de nos nouveaux locaux et ceci grâce aux économies réalisées par les précédents comités et présidents que je tiens à remercier vivement.

Au fait je suis heureux de vous informer que nous avons financé ce centre uniquement avec le compte CIE et que nous avons même encore un peu de disponibilité. Il en retourne que, après divers ventes le compte de l'association lui se porte de mieux en mieux.

Lors de la présentation des comptes Laura vous donnera plein de détails réjouissants y compris une aide prévue pour les membres en ce qui concerne la facturation des cours CIE.

Ma mission de président était dédiée à Ymeca, elle est donc arrivée à destination. Ce travail a été des plus intéressant et motivant. Tout au long de ce projet j'ai connu beaucoup de personnes, j'ai appris énormément et ce fut très enrichissant pour moi. Après avoir tenu un commerce durant près de quarante ans, quoi de plus beau que d'œuvrer pour l'avenir.

Je tiens à remercier le comité pour son engagement son travail et sa bonne humeur soit :

Pierrot pour son entrain, sa vision et sa capacité à régler les problèmes vite et bien, toujours à fond comme à son travail, c'est l'hyperactif du comité.

Roger toujours présent quand il le faut et d'une aide précieuse. Il quitte le comité mais, ne vous en faites pas, il ne va pas bien loin puisque dorénavant c'est notre nouveau commissaire d'apprentissage.

Christian notre lien avec la Suisse allemande et membre de la commission Ymeca toujours sérieux même quand il fait des plaisanteries.

Et Laura qui fait un travail immense qui connaît tout dans les méandres des associations professionnelles toujours disponible et qui en plus fait de magnifiques bébés.

Un grand merci à vous tous les membres de l'association qui m'avez supporté (au propre et au figuré), qui m'avez fait l'honneur de votre confiance pour diriger nos métiers vers un avenir plein de passion d'ouverture et de savoir.

Je vais maintenant me consacrer à ma nouvelle promotion de vieux travailleur à jeune retraité et souhaite le meilleur avenir et longue vie à 2 roues Suisse section Romande et aussi à l'Upsa Vaud et Ymeca.

4.2 ... du responsable de la formation

Le président Michel Bornet donne la parole à Pierre Schüpbach, responsable de la formation.

Rapport sur le Déménagement du Centre de Formation de la Section 2 Roues Suisse Romande à YMECA, USPA Vaud

Introduction : La Section Romande 2 Roues Suisse a récemment réalisé avec succès le déménagement de son centre de formation vers les nouvelles installations situées à YMECA, USPA Vaud. Ce rapport vise à fournir une vue d'ensemble des démarches entreprises, des bénéficiaires associés à ce changement, et de la délégation du mandat de formation à USPA Vaud.

Déménagement du Centre de Formation : Le processus de déménagement a débuté en septembre 2022 et s'est achevé un peu plus d'une année après. Les nouvelles installations offrent un environnement moderne et adapté à la formation des 2 Roues, comprenant des salles de cours équipées et adaptées à notre activité.

Partenariat avec USPA Vaud : En partenariat avec USPA Vaud, notre section a obtenu un mandat de délégation pour la formation. Ce partenariat renforce notre engagement envers la qualité de l'enseignement dispensé, avec l'accès à des instructeurs qualifiés et à des installations de pointe.

Bénéfices de la Nouvelle Localisation :

- Amélioration de l'expérience d'apprentissage pour les participants grâce à des installations modernes.
- Collaboration avec USPA Vaud permettant un partage de ressources et une expertise accrue.
- Renforcement de la réputation de la Section 2 Roues en tant qu'organisme de formation de premier plan.

Prochaines Étapes : Le nouveau centre de formation est opérationnel depuis septembre 2023 et les premières sessions de formation ont été accueillies avec succès. Nous prévoyons continuer à optimiser nos programmes de formation et à renforcer notre partenariat avec USPA Vaud pour offrir une expérience d'apprentissage exceptionnelle.

Conclusion : Le déménagement du centre de formation à YMECA, marque une étape importante pour la Section Romande de 2 Roues Suisse. Nous sommes convaincus que cette transition nous permettra de fonder des bases solides et durables pour le futur de nos 2 branches.

Je tiens encore à exprimer ma profonde gratitude envers notre Président Michel Bornet, les membres du comité Roger Guibert, Christian Grange, notre secrétariat Laura Simonet, Anne-Catherine Schuwey, les personnes d'YMECA Eric Borloz, Josu Bilbao, Olivier Rochat, nos formateurs Samuel Tinguely et Antonio Ribeiro, mes contacts USPA Vaud Nicolas Leuba, Alexandre Oulevey et Pierre-Michel Vidoudez. Sans oublier nos deux chefs experts Cédric Chiffelle et Jean Daniel Allaman, ainsi que leurs acolytes, pour leur collaboration. Toutes ces personnes de par leur engagement ont grandement enrichi mon expérience et ont contribué de manière significative au succès de cette étape cruciale de notre association.

Je vous remercie pour votre attention.

4.3 ... du chef expert « cycle »

Le président Michel Bornet donne la parole à Cédric Chiffelle, chef-expert « cycles ».

Rapport du Chef Expert pour les Examens de Fin d'Apprentissage des Mécaniciens Cycles 2023

Chers collègues,

L'année 2023 a été marquée par mes responsabilités en tant que chef expert pour les examens de fin d'apprentissage des apprentis mécaniciens cycles. Ce rapport résume les activités entreprises au cours de cette période, mettant en lumière les points qui me paraissent importants.

1. Planification des examens

En coordination avec Arnaud PASQUIER, le maître des cours interentreprises du moment, la planification des examens a été mise en place. Je tiens à le remercier pour la très bonne collaboration ainsi que de son aide précieuse ayant contribué au bon déroulement des examens.

2. Mise à jour des postes d'examen

En collaboration avec les experts, nous avons entrepris la mise à jour des postes d'examen. Certains postes ont été remplacés, garantissant ainsi que les épreuves restent pertinentes et en phase avec les avancées technologiques de la profession.

3. Déroulement des examens

Les examens se sont déroulés en deux étapes : la partie pratique et construction en mars, suivie des épreuves orales en juin. Sur un total de 23 apprentis, 3 ont échoué. En raison du nombre élevé de candidats, nous avons mis en place une planification sur trois jours pour la partie pratique, un jour supplémentaire pour la construction et les épreuves orales se sont déroulées sur trois jours.

4. Investissement en heures d'expertise

Pour l'année 2023, plus de 470 heures d'expertise ont été effectuées, avec la participation de 14 personnes dont 12 experts pour la partie pratique, 2 experts pour la construction et trois experts pour les épreuves orales.

5. Répartition des heures de travail

Personnellement, j'ai consacré un peu plus de 100 heures à ces examens. Cela comprend plus ou moins 30 heures pour les examens pratiques, une autre trentaine d'heures pour les épreuves orales et le solde dédié au secrétariat et à la planification générale.

6. Dates et déroulement des examens 2024

Pour l'année 2024, avec l'arrivée de 26 apprentis, des ajustements ont été apportés à la planification, avec des examens pratiques étalés sur deux périodes de deux jours chacune les 11,12,13 et 14 mars prochain. L'examen de construction est agendé au 21 mars et les épreuves orales auront lieu sur trois jours les 10,11 et 12 juin 2024

7. Collaboration Intensifiée avec le chef expert des mécaniciens motos

Depuis l'arrivée en 2023 de M. Jean-Daniel ALLAMAN nouveau chef expert des mécaniciens motos, la collaboration entre nos deux parties s'est intensifiée conduisant à une amélioration de l'efficacité dans la gestion des tâches administratives.

Cette partie du rapport résume les principales initiatives mises en place pour faciliter cette collaboration.

8. Experts communs pour les expertises de construction

L'un des premiers pas vers une collaboration plus étroite a été la nomination d'experts communs pour les expertises de construction. En travaillant ensemble sur ces évaluations spécifiques, nous avons pu profiter des connaissances et de l'expérience de chacun, garantissant une approche complète et précise dans l'évaluation des compétences des apprentis.

9. Mise en place d'un drive pour l'échange de fichiers

La mise en place d'un drive partagé a été une étape clé pour faciliter l'échange de fichiers entre nos équipes respectives. Ce dispositif a grandement amélioré la fluidité de la communication et nous a permis de partager rapidement et efficacement des documents administratifs et d'autres informations pertinentes.

10. Réunions régulières de coordination

Afin de garantir une collaboration continue entre les deux chefs experts, des discussions régulières de coordination ont été instaurées. Cette communication ouverte a contribué à renforcer la cohésion entre nous.

11. Simplification des tâches administratives

Grâce à notre collaboration renforcée, de nombreuses tâches administratives ont été simplifiées. Cela inclut la standardisation des processus, la réduction des redondances, et une gestion plus efficace des ressources humaines et matérielles nécessaires pour les examens.

12. Perspectives futures

En poursuivant cette collaboration, nous sommes ouverts à l'identification de nouvelles opportunités pour optimiser nos processus et assurer une évaluation encore plus précise des compétences des apprentis. Ce rapport vise à témoigner des progrès accomplis dans notre collaboration depuis l'arrivée de M. Jean-Daniel ALLAMAN. Nous sommes convaincus que cette coopération continue profitera non seulement à nos équipes, mais également à l'ensemble du programme d'apprentissage.

13. Collaboration avec le nouveau centre de formation

Depuis la mise en place en août passé du nouveau centre de formation UPSA à Yverdon à qui notre association a délégué les cours CIE, je me suis engagé à offrir une collaboration avec les nouveaux formateurs. Je me tiens à leur disposition pour les guider dans la bonne direction afin de garantir une formation correspondant aux réalités des avancées technologique de notre métier. Je suis conscient que les nouveaux formateurs partent d'une page blanche et je me suis engagé à partager notre vision du futur pour que les cours CIE correspondent et s'adaptent aux exercices expertisés lors des examens.

14. Perspective de collaboration renforcée avec les membres du comité de notre association.

Face aux enjeux actuels et futurs, M. ALLAMAN et moi-même exprimons le désir d'une collaboration renforcée avec les membres du comité de notre association. La communication est essentielle pour éviter les malentendus et nous aspirons à une collaboration plus étroite. Ensemble, nous pouvons améliorer et assurer une direction cohérente vers l'accomplissement de nos objectifs communs. Nous invitons les membres du comité à nous proposer cet échange d'idées et de suggestions.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je me permets encore de transmettre mes meilleures salutations aux membres du comité, aux différents responsables œuvrant au centre de formation ainsi qu'à l'ensemble des membres de notre association.

Bien respectueusement

Le chef expert mécaniciens cycles

Cédric CHIFFELLE

Texte rédigé le 2 février 2024 à Romont

4.4 ... du chef expert « motorcycle »

Le président Michel Bornet donne la parole à Jean-Daniel Allaman, chef-expert « motorcycle ».

Rapport du Chef Expert mécaniciens motocycles, examens CFC 2023

Cher Comité, chers Collègues,

Mon entrée en fonction à titre de Chef Expert Motocycles a été effectuée au pied-levé, par suite du départ de mon prédécesseur M. Arnaud Pasquier engagé au poste d'enseignant des cours inter-entreprises au Repuis à Yverdon.

Arnaud, que je remercie pour l'important travail effectué lors de son court mandat de Chef Expert, est resté à disposition en qualité d'adjoint pour les changements mis en place. Pour garantir une cohérence avec les exigences actuelles du métier, un grand nombre de postes d'examens avaient été actualisés et remis à jour cette année, en étroite collaboration avec chaque expert concerné.

Les épreuves 2023 se sont déroulées pour la dernière fois au Centre du Repuis avec 20 experts, 13 candidats inscrits, 12 présents qui ont tous obtenu leur certificat.

Une tâche importante a été faite lors du déménagement au Centre YMECA. Outre la séparation des biens de la DGEP et de 2RSSS, chaque poste, répertorié et trié, a été stocké dans mes locaux jusqu'à leur nouvelle mise en place.

L'année 2024 va être marquée par un nombre important de candidats (un effet post-Covid ?). Cette situation m'oblige à mettre en place une session d'examens sur 3,5 jours au lieu des 2 jours habituels pour les épreuves pratiques. Je relève l'engagement des experts impliqués et les remercie sincèrement de leur disponibilité accrue.

Les dates d'examens : 1ère semaine de mars : pratique, 20 mars : construction, 19-20-21 juin : oraux.

Cette session 2023 a été pour moi une formidable expérience. Il m'est toutefois très rapidement apparu que le Chef Expert se trouvait seul face à certaines décisions. C'est la raison pour laquelle nous avons intensifié la collaboration avec mon collègue Chef-Expert Cycles, M. Cédric Chiffelle et M. Arnaud Pasquier, adjoint.

Mes chantiers futurs :

Mise en place de la nouvelle ordonnance 2025 pour mécaniciens en motocycles et le nouveau métier AFP moto/cycles sur deux ans. Un important travail d'ébauche a déjà été effectué dans ce sens avec M Chiffelle et la DGEP. Une coopération à renforcer aussi du côté de la structure des cours inter-entreprise, 2Roues Suisse Section Romande.

Avec mes remerciements et toute ma considération, Le Chef Expert Mécaniciens Motocycles

Jean-Daniel Allaman Charmey, le 3 février 2024

4.5 ... du maître des cours interentreprises

Le président Michel Bornet donne la parole à Samuel Tinguely, maître des cours interentreprises.

Mesdames, Messieurs,

Ma fonction de formateur du secteur 2 roues, au sein de l'UPSA-Vaud a débuté le 1er juillet de l'année dernière par un déménagement, et quel déménagement... ! Imaginez-vous la quantité de matériel qui est utilisé lors des cours interentreprises afin de répondre aux objectifs des 3 années d'apprentissage que compte la profession de mécaniciens cycles ainsi que les 4 années de formation destinées aux mécaniciens motocycles !

Le coffre de la Honda Jazz de M.Michel Bornet, que je tiens encore à remercier pour son aide, et de celui de ma Civic s'en souviendront encore un bout de temps !

Bien sûr, quelques allers-retours avec une camionnette ont été nécessaires que ce soit pour le matériel plus volumineux ou pour un trajet direction la déchetterie...

Une fois les anciens locaux vidés, il a fallu trier, ranger et repérer le matériel à disposition ainsi que les outils neufs qui sont dorénavant à disposition des apprentis, soulageant leurs bagages.

Lorsque les nouveaux locaux furent en état de recevoir les élèves, il ne resta plus que deux semaines avant le début des cours.

La méthode d'enseignement des cours interentreprises au sein de l'UPSA étant différente que ce qui se pratiquait avant, elle nous a contraint de créer chaque exercice, en partant à chaque fois d'une page blanche et en y intégrant les objectifs de formation, tout en recherchant le matériel et les outils ainsi que les supports comme les manuels d'atelier pour façonner ces cours à la manière de l'avenue des Sciences 17 ! Je tiens à remercier la direction de l'UPSA qui m'a autorisé passablement de dépenses afin de mettre à jour le matériel, souvent fatigué et de compléter les éléments manquants au plan de formation.

Ce sont sur ces bases-là que mon collègue Antonio Ribeiro et moi-même avons créé 62 nouveaux postes au total au moment où je vous parle et qui ont été proposés aux apprentis cycle de 3^{ème} et de 2^{ème} année ainsi qu'aux apprentis motocycles de 4^{ème} et de 2^{ème} année. Ces travaux pratiques, mêlés parfois à la théorie et aux calculs vu à l'EPSIC, sont donnés dans notre superbe atelier, ainsi libéré des travaux de mécanique générale et de soudure, qui se donne dorénavant dans un atelier réservé uniquement à cet usage, permettant de cette manière de garder l'atelier 203 plus silencieux et plus propre. Ces postes formatifs, à durée fixe, variant d'1h30 à 3h30 selon les cours, permettent à chacun d'effectuer un travail précis et de relever certaines valeurs dans leurs dossiers de cours. Ce dossier de cours, nouveauté encore, est un dossier personnel que chaque apprenti reçoit le premier jour. Il comporte les consignes des exercices, les différentes questions propres aux postes sur lesquels les apprentis travaillent, mais encore certaines méthodes et explications pouvant leur être utiles dans leur vie de mécaniciens. Il servira également, nous l'espérons, d'aide-mémoire aux apprentis quelques jours avant leurs examens de CFC.

Les élèves sont ensuite évalués sur certains postes uniquement, cela afin de permettre une validation de leurs acquis des postes précédemment exercés, avec un moyen de correction rigoureux.

Lors du dernier jour de cours, nous nous réunissons tous face à l'écran, et nous corrigeons ensemble le contenu du document de cours complété au fil des postes. Ce rassemblement en plénum nous permet

d'avoir certains débats sur les méthodes de travail et tout le monde peut s'exprimer et demander les informations qu'il lui manque.

Avec les apprentis, je dresse également toujours un bilan à la fin de chaque session. Je prends avec sérieux le retour des principaux intéressés et fais de mon mieux pour satisfaire ces demandes si cela est judicieux. Dès l'année prochaine, une vue d'ensemble pourra être dressée, il sera plus facile d'ajuster le contenu des cours et de compléter le matériel nécessaire pour enseigner de manière encore plus satisfaisante pour ces jeunes mécaniciens et mécaniciennes.

La nouvelle structure est donc en place et cette première année dans ce nouveau format bat son plein. Nous apprenons, cours après cours, à réajuster nos postes afin d'être le plus pertinents possible dans le contenu des exercices et en fonction du niveau d'autonomie et de rapidité des élèves. C'est actuellement un travail sans relâche. Aujourd'hui, il nous reste encore trois cours complets à créer de toute pièce d'ici la fin de l'année scolaire.

Je remercie mon collègue Antonio Ribeiro, pour son aide importante lors de la création des postes, des dossiers de cours, mais également pour le casse-tête des plannings et bien d'autres choses, comme la caisse pour les téléphones portables qui évite bien des soucis de distraction !

Je remercie aussi toutes les personnes qui m'ont fait confiance, le comité de 2 roues Suisse et la direction du centre de formation de l'UPSA-Vaud mais également toutes les personnes sur qui j'ai pu compter pour avoir du soutien, que ce soit matériel, comme les nombreux donateurs de vélos et de composants, de partage de connaissances par le biais de divers téléphones ou avec les intervenants externes, spécialement dans les domaines plus complexes concernant le vélo. Mais aussi, tout simplement les gens qui sont conscients du défi que cette année de mise en route représente et qui me poussent vers l'avant !

Merci pour votre écoute et bonne continuation.

Samuel Tinguely

5 5. Etat de situation de l'association des CIE

Le président Michel Bornet donne la parole à Mme Laura Simonet, secrétaire patronale.

Mme Simonet explique que lors de l'AG 2023, il avait été question de dissoudre l'association des cours interentreprises (CIE) lors de l'AG 2024. Les investissements prévus pour l'aménagement du nouveau centre de formation CIE auraient dû épuiser tous les comptes. Grâce à un contrôle parfait des dépenses de tous les participants, un solde de liquidités est encore disponible.

La secrétaire patronale a expliqué qu'en raison de l'exonération fiscale dont bénéficie l'association CIE, il n'est pas possible de verser ce montant à une entité qui ne bénéficie pas de l'exonération fiscale. Le comité propose par conséquent de maintenir l'association active et d'utiliser les liquidités restantes pour continuer à soutenir la formation professionnelle en différenciant les prix des CIE pour les membres. Une proposition de prise en charge sera soumise au point 8 de cet ordre du jour.

6 Comptes

6.1 Présentation des comptes de 2RSSR et de CIE 2RSSR

Mme Simonet présente les comptes 2023 de l'association 2RSSR qui bouclent avec un bénéfice de CHF -1879.74.

La fortune de l'association 2RSSR s'élève à CHF 397'043.47 au 31.12.2023, selon le détail suivant :

Capital	CHF	36'591.13
Résultat 2023 (bénéfice)	CHF	1'879.74
Fonds Formation Professionnelle	CHF	54'000.00
Fonds Actions publicitaires	CHF	76'181.80
Fonds réserve CIE	CHF	55'890.80
Réserve générale	CHF	172'500.00

Madame Simonet présente également les comptes 2022/2021 des CIE 2RSSR qui bouclent avec un bénéfice de CHF0.00.

La fortune de l'association CIE 2RSSR s'élève à CHF 136'532.24 au 31.07.2023, selon le détail suivant :

Capital	CHF	85'828.81
Résultat 22/23	CHF	0.00
Fonds nouveaux ateliers	CHF	0.00
Réserve FONPRO aménagement atelier	CHF	0.00
Fonds formation professionnelle	CHF	6'500.00
Réserve générale	CHF	44'203.43

6.2 Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par Nicolas Baechler et Cédric Bolomey. Au nom des vérificateurs de comptes, M. Cédric Bolomey donne lecture des rapports de vérification pour l'association 2RSSR et pour les CIE 2RSSR.

Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge aux instances concernées.

6.3 Approbation des comptes et des rapports de vérification

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité, au caissier et aux vérificateurs des comptes nommés.

7 Cotisations 2024

Le président explique que depuis le transfert des CIE, le budget de l'association a dû être revu de manière très détaillée, car les rentrées financières ont été moins importantes que les années précédentes. Cependant, selon la volonté du comité, la cotisation annuelle reste inchangée à CHF 710.00.

8 Prise en charge des coûts des CIE des membres

Le président donne la parole à Mme Laura Simonet, secrétaire patronale.

Madame Simonet explique que jusqu'à l'année scolaire 2023/2024, les membres de l'association bénéficiaient de rabais importants sur les prix des cours interentreprises dans les cantons où une fondation ne prenait pas en charge la totalité des coûts des cours interentreprises. Comme indiqué au point 7, en raison de la diminution des recettes financières par l'association, une nouvelle analyse devait être effectuée en ce qui concerne la prise en charge des coûts par jour/apprenti pour les entreprises membres.

Le comité propose que tant que le compte des CIE 2RSSR présente des liquidités, l'association 2RSSR prenne en charge les montants suivants :

- Max. CHF 50.00 par jour/apprenti par entreprise membre, dès la 2^{ème} année de cotisation.
- Si le prix par jour/apprenti est inférieur à CHF 50.00, l'association prend en charge la totalité. Par exemple, pour le Valais le prix par jour apprenti est de CHF 30.00. L'association prendrait donc en charge CHF 30.00

Pour l'année 2023/2024, cela représenterait un montant d'environ CHF 14'000.00

Lorsque le président demande si un membre souhaite soumettre une question, M. Chiffelle prend la parole en ce qui concerne le matériel d'examen. Il évoque une zone d'ombre concernant l'appartenance du matériel pour les examens de fin d'apprentissage. Il mentionne également le fait qu'il fallait faire la distinction entre le matériel pédagogique et le matériel purement destiné aux examens de fin d'apprentissage. Il estime également que des investissements doivent être réalisés pour maintenir le matériel d'examen à jour. Le président rappelle que ce matériel a été financé par la DGEP. M. Pierre Schüpbach explique que lorsque l'UPSA Vaud a repris le mandat d'organisation des CIE, ce point a été réglé dans la convention et que YMECA allait mettre à disposition ledit matériel d'examen.

9 Budget 2024

Laura Simonet présente le budget 2024 de l'association 2RSSR en tenant compte des cotisations annuelles et informe qu'il prévoit un bénéfice de CHF 8'440.00.

Elle informe qu'en raison de l'année de transition, ce budget reste approximatif.

Le budget est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie Laura Simonet pour ses précisions sur les comptes.

10 Opérations statutaires

10.1 Nomination des vérificateurs des comptes

Un vérificateur suppléant doit être désigné. Sur demande du président, M. Bernard Rosset se met à disposition pour assumer ce mandat.

La commission de vérification des comptes 2024 proposée est la suivante :

1 ^{er} vérificateur	Cédric Bolomey
2 ^{ème} vérificateur	Laurent Amiet
Suppléant	Bernard Rosset

L'assemblée élit ces vérificateurs à l'unanimité.

10.2 Election du comité

Le président annonce sa démission, ainsi que celle de M. Roger Guibert. Conformément à l'article 7.1 des statuts, le comité est élu pour un mandat de deux ans et se compose d'au moins trois membres. Il présente ensuite la proposition de nouvelle composition du comité :

Président :	Pierre Schüpbach
Membre du comité :	Christian Grange
Membre du comité :	Grégory Piazza

Le comité est élu par acclamations et à l'unanimité.

Par ailleurs, le président attire l'attention sur le changement au sein du secrétariat de l'association 2RSSR. Mme Marie-Christine Favre reprend le poste d'assistante administrative auprès de Mme Laura Simonet à la place de Mme Anne-Catherine Schuwey.

11 Propositions des membres

M. Bornet informe qu'aucune proposition n'est parvenue au comité dans le délai imparti (au moins 14 jours avant l'AG).

12 Divers

12.1 Membres germanophones

Le président prend la parole et explique les défis d'une association avec des membres francophones et germanophones. Bien que l'association s'appelle « section romande », une petite partie des membres provient des cantons bilingues comme Fribourg et le Valais.

Il s'agit d'une minorité des membres (6 membres). Le comité suggère de s'adresser à la section bernoise pour que ces membres puissent adhérer à la section bernoise. Cela permettrait aux membres germanophones de recevoir toutes les informations en allemand. Afin de maintenir le lien avec la section romande, ce dernier propose que ces membres restent « membres solidaires » et bénéficient ainsi de toutes les informations et spécialités cantonales de la section. Il explique également qu'en tant que membres solidaires, ils ne paieraient pas de cotisation à la section romande, mais bénéficieraient des communications internes à la section. L'idée du comité est de proposer une solution lors de l'AG 2025 afin que les membres germanophones soient correctement intégrés dans la ou les sections qui leur conviennent.

Tant le président, M. Pierre Schüpbach, que la secrétaire patronale, Mme Laura Simonet soulignent qu'il ne s'agit en aucun cas de renvoyer des membres, mais que le défi de traduire tous les textes en allemand est aussi un défi financier. Tous les documents devraient en effet être traduits par un traducteur officiel.

Ces derniers rappellent qu'il pourrait être avantageux pour les membres germanophones d'adhérer à la section bernoise, car ils pourraient bénéficier d'avantages, notamment en matière de subventions pour les cours CIE, et ce dans la continuité, puisque les apprentis germanophones effectuent toute leur formation dans le canton de Berne.

A la question du président de savoir si un membre germanophone souhaite prendre la parole, M. Hermann Wenger intervient. Il explique qu'il a consulté ses collègues du canton de Fribourg et que ceux-ci ne sont pas favorables à cette solution de rapprochement avec la section bernoise, car ils sont fribourgeois et font partie de la Suisse romande.

Le comité prend note de cette information et propose de rencontrer les membres germanophones pour discuter des enjeux et des solutions à trouver.

M. Pierre Aeberhard s'étonne quant à ce sujet de discussion et pense que le comité n'aborde pas cette question dans le bon ordre, car avant d'exposer la problématique à l'assemblée majoritairement francophone, il aurait fallu contacter les membres germanophones en amont.

Le président rappelle qu'il était tout à fait légitime de présenter ce type de problématique à tous les membres, car ils étaient en droit d'être informés de la situation. Des membres germanophones ont été contactés avant d'ouvrir la discussion lors de cette assemblée. Il a également regretté qu'aucun membre germanophone ne soit présent, à l'exception de M. Wenger, alors que le point était inscrit à l'ordre du jour.

Prises de paroles

Le président donne la parole à M. **Pierre-Michel Vidoudez**, secrétaire patronale UPSA Vaud.

M. Vidoudez souhaite la bienvenue à l'association à YMECA et lui souhaite une bonne visite. Il rappelle que l'aventure ne fait que commencer et qu'il y a encore de nombreux projets à réaliser ensemble. Il rappelle également que l'UPSA Vaud s'engage dans la promotion et qu'une participation au nouveau salon « MINT », qui s'adresse aux jeunes dès 12 ans, pourrait éventuellement être envisagée l'année prochaine.

Le président donne la parole à M. **Olivier Rochat**, directeur du centre de formation YMECA.

M. Rochat souhaite également la bienvenue à l'association 2RSSR. Il rappelle que c'est un grand plaisir pour YMECA d'intégrer l'association 2RSSR et ses professions, et remercie l'association pour la confiance accordée ainsi que pour les discussions qui ont déjà eu lieu avec les différents membres du comité. Il évoque le fait que de nombreux projets restent à réaliser, mais que l'UPSA Vaud met à disposition d'excellents moyens pédagogiques et techniques et qu'il se réjouit de l'évolution possible.

Il précise que le centre de formation est aussi un lieu de formation continue, notamment dans le domaine de la gestion, et que le centre souhaite également se positionner dans l'accompagnement des entreprises. Ensuite, un film montrant l'architecture du bâtiment YMECA est projeté.

Enfin, il demande aux doyens présents de se présenter :

M. Eric Borloz : en tant que doyen technique, il est notamment responsable des convocations pour les cours interentreprises des différents métiers représentés sur le site. Il dispose d'une large expérience dans ce domaine et travaille à l'UPSA Vaud depuis 1985.

M. Josu Bilbao : en tant que doyen pédagogique, il est notamment responsable de l'élaboration des manuels pour les formateurs et de la mise en œuvre des différents plans de formation. Il dispose également d'une grande expérience dans ce domaine.

Tant M. Rochat que les doyens rappellent qu'ils se tiendront volontiers à disposition pour répondre aux éventuelles questions.

Le président donne la parole à M. **Peter Sommer**, président de 2rad Schweiz.

M. Sommer prend la parole non sans émotion, car il rappelle aux personnes présentes que lors qu'il a débuté son mandat de président de 2rad Schweiz, sa première mission était d'aller à l'ancien centre de formation et de tenir un discours en français. Comme il est de langue allemande, son discours a été transcrit en langue phonétique, afin qu'il puisse s'adresser aux membres présents en français. Cela fut un sacré défi et lui a procuré un beau souvenir. Ce lundi 26 février 2024, il s'adressera pour l'avant-dernière fois à un public dans son rôle de président et ainsi la boucle sera bouclée. Il explique aux personnes présentes qu'une de ces plus grandes fiertés fut de rapprocher la Romandie à la faitière Suisse et ainsi la Romandie fut intégrée au niveau suisse.

Pour terminer, il apporte les félicitations de 2rad Schweiz aux membres de 2RSSR pour l'intégration de leurs professions dans ce nouveau centre de formation et pour leur vision future.

Autre communication

Le président, Michel Bornet, présente également sa démission de la commission professionnelle Agri2R. Le comité est donc à la recherche d'une personne souhaitant s'investir dans cette commission. Il s'agit de quelques réunions par an. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès du secrétariat ou du comité. Michel Bornet informe qu'il s'agit principalement de participer à une AG et de répondre à quelques e-mails. Il demande à l'assemblée si un membre du canton de Vaud serait intéressé. Monsieur Chiffelle explique qu'il s'agit surtout d'échanger et de partager avec d'autres professions et les commissaires professionnels.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 18h40. Il remercie les participants de leur présence et leur souhaite une bonne belle visite du centre de formation.

2roues Suisse Section Romande

Pour le procès-verbal :



Laura Simonet
Secrétaire patronale

Fribourg, le 26 février 2024